

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medalex.fr

<https://www.medalex.fr>

De la part de : **Marielle RENOUT** DESTINATAIRE : **COMMUNE NOUVELLE D'OREE D'ANJOU**

Date et heure d'envoi : 07/03/2025 15:27:54 Votre référence : **25D001214**

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci) Numéro d'ordre : **73982242**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médalex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent David SHAPIRO , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Modification simplifiée n°4 du Plan Local
d'Urbanisme**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LE COURRIER DE L'OUEST
OUEST-FRANCE**

**MAINE ET LOIRE
MAINE ET LOIRE**

Le 13/03/2025
Le 13/03/2025

David SHAPIRO

Représentant permanent de Médalex



10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medalex.fr

<https://www.medalex.fr>

De la part de : **Marielle RENOULT** DESTINATAIRE : **COMMUNE NOUVELLE D'OREE D'ANJOU**

Date et heure d'envoi : 11/03/2025 14:10:34 Votre référence : **Jean-François MALLET**

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci) Numéro d'ordre : **25D001213**

73982257

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médalex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent David SHAPIRO , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Modification simplifiée n°4 du Plan Local
d'Urbanisme**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LE COURRIER DE L'OUEST
OUEST-FRANCE**

**MAINE ET LOIRE
MAINE ET LOIRE**

**Le 25/03/2025
Le 25/03/2025**

David SHAPIRO

Représentant permanent de Médalex



Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
 Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuellegales.fr](http://actuellegales.fr).

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Sèvremoine

Travaux de signalisation horizontale dans le cadre du schéma des mobilités douces dans les communes déléguées de Sèvremoine

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Sèvremoine, 23, place Henri-Doizy, 49450 Sèvremoine, 02 41 55 36 76.

Siret : 200 054 385 00014.

Objet du marché : travaux de signalisation horizontale dans le cadre du schéma des mobilités douces dans les communes déléguées de Sèvremoine.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : travaux.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier ou d'attribuer sans négociation sur la base de l'offre initiale.

Présentation de variante : interdite.

Présentation supplémentaire éventuelle obligatoire : non.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non. Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Délai d'exécution du marché : les travaux devront être réalisés avant le 8 août 2025.

Support de parution, de téléchargement du DCE et de remise des offres : <https://sevremoine.e-marchespublics.com>

Date et heure limites de remise des offres : 4 avril 2025 à 12 h 00.



Le Bignon - Construction d'une résidence autonomie de 43 logements, un logement partagé et locaux communs, relance suite à infructuosité, lot 01 : terrassement VRD

PROCÉDURE ADAPTÉE

Habitat 44 - OPH, M. Stéphane Carassou, directeur général, 3, boulevard Alexandre-Millerand, BP 50432, 44204 Nantes 02, tél. 02 40 12 71 00.

Siret : 34211972400017.

Référence acheteur : 2025TRAV02.

L'avis implique un marché public.

Objet : Le Bignon - Construction d'une résidence autonomie de 43 logements, un logement partagé et locaux communs, relance suite à infructuosité, lot 01 : terrassement VRD.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : oui.

Lot 01 : terrassements, VRD.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif.

Remise des candidatures : 8 avril 2025 à 12 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 11 mars 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://agysoft.marches-publics.info/>

Commune de Segré-en-Anjou-Bleu

Aménagement de la traversée d'agglomération
Rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau
Rue Vieille et route de la Jaille-Yvon
commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :

Nom complet de l'acheteur : mairie Segré-en-Anjou-Bleu.

Numerique national d'identification :

Siret : 20006542300010.

Ville : Segré-en-Anjou-Bleu.

Code postal : 49500.

Groupeement de commande : non.

Section 2 : Communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Françoise Cocandea.

Adresse mail du contact : francoise.cocandea@segrenanjouble.fr

Numerique de téléphone du contact : 02 41 92 32 33.

Section 3 : Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir article 16 du RC.

Capacité économique et financière : voir article 16 du RC.

Capacité technique et professionnelle : voir article 16 du RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 8 avril 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : oui.

Critères d'attribution : voir article 19 du RC.

Section 4 : Identification du marché :

Intitulé du marché : Aménagement de la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon - commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Code CPV principal : 45233141-9.

Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : aménagement de la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon, commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Mots clé utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie et réseaux divers.

Lieu principal d'exécution du marché : la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon, commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Durée du marché (en mois) : 9.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :

Marché allot : non.

Section 6 : Informations complémentaires :

Visite obligatoire : non.

Avis administratifs

Préfet de MAINE-ET-LOIRE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Préfecture de MAINE-ET-LOIRE
Installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de BEAUPRÉAU-EN-MAUGES (49600)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est avisé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral DCPAT-2025 n° 246

du 7 mars 2025 une consultation du public est ouverte en mairie de Beaufréau-en-Mauges, du vendredi 28 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus à la suite de la demande formulée par M. Lionel Godard, président de la société Chauval Portes, en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension de ses installations situées en zone d'activités Èvre et Loire à Beaufréau-en-Mauges, soumises au régime de l'enregistrement, visées dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement aux rubriques n° 2410-1 et n° 2940-2.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de Beaufréau-en-Mauges, 2, rue Robert-Schuman, 49600 Beaufréau-en-Mauges

du vendredi 28 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique publication - consultation du public).

Elle pourra formuler ses observations sur un registre ouvert en mairie de Beaufréau-en-Mauges ou par correspondance à la préfecture, DCPAT-BPEF (place Michel-Debré, 49934 Angers), où via l'adresse électronique : pre-icpe-consultation-du-public@mairie-et-loire.gouv.fr

Le préfet prendra, à l'issue de la procédure, une décision d'enregistrement par arrêté, assortie le cas échéant, de prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.

Commune d'ORÉE-D'ANJOU
Modification simplifiée n° 4
du Plan local d'urbanisme
Modalités de mise à disposition
du public

AVIS AU PUBLIC

Par délibération n° DCM20250206_15 en date du 6 février 2025, le conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du projet de la modification simplifiée n° 4 du Plan local d'urbanisme (PLU), de la façon suivante :

- mise à disposition du dossier sur le site internet de la Ville, ainsi que d'une boîte @mail faisant office de recueil d'observations (modifications simplifiée eplu4@oreedanjour.fr);

- mise à disposition du dossier papier aux services municipaux d'Orée-d'Anjou, situés au 4, rue des Noues, CS 10025, Drain, 49530 Orée-d'Anjou, aux heures d'ouvertures habituelles, pour une durée d'un mois, ainsi que d'un recueil papier d'observations.

Cette mise à disposition s'effectuera du lundi 24 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus, soit durant 32 jours consécutifs.

Cette délibération est consultable aux services municipaux d'Orée-d'Anjou, Direction aménagement du territoire.

dimanche **ouest** **france**

1 journal
4 cahiers

Vie des sociétés

NON-DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

Aux termes d'une décision unanime en date du 31 octobre 2024, la collectivité des associés de la société ENC, SAS au capital de 2 000 euros, siège social sis 13, avenue de la Piece-du-Bois, 49370 Bécon-les-Granits, Siren 951 601 319 RCS Angers statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis

La Présidente.

02M STUDIO

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social :

2, rue Ignace-Dubus-Bonnel

49070 SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

949 754 188 RCS Angers

NON-DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25 février 2025, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

SÉBASTIEN BERAULT ÉLECTRICITÉ

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 47, rue Alphonse-Daudet
49360 MAULÉVRIER
799 662 010 RCS d'Angers

NON-DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25 février 2025, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

AVIS DE CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes de ses délibérations en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quittus au liquidateur, Davy Martin, demeurant 21, rue Jules-Amiot, appartement 77, bâtiment E, 49400 SAUMUR, 902 300 185 RCS Angers

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère du tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuellegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Segré-en-Anjou-Bleu

Aménagement de la traversée d'agglomération
Rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau
Rue Vieille et route de la Jaille-Yvon
commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : mairie Segré-en-Anjou-Bleu.

Numeros national d'identification :

Siret : 20006542300010.

Ville : Segré-en-Anjou-Bleu.

Code postal : 49500.

Groupe de commande : non.

Section 2 : Communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme Françoise Cocandea.

Adresse mail du contact : francoise.cocandea@segreenanjoubleu.fr

Numéro de téléphone du contact : 02 41 92 92 33.

Section 3 : Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir article 16 du RC.

Capacité économique et financière : voir article 16 du RC.

Capacité technique et professionnelle : voir article 16 du RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 8 avril 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidat : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variétés : oui.

Critères d'attribution : voir article 19 du RC.

Section 4 : Identification du marché :

Intitulé du marché : Aménagement de la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon - commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Code CPV principal : 45233141-9.

Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : aménagement de la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon, commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Mots clef utilisé pour l'indexation des annonces et pour la recherche : voirie et réseaux divers.

Lieu principal d'exécution du marché : la traversée d'agglomération, rue des Deux Haies, rue de l'Hommeau, rue Vieille et route de la Jaille-Yvon, commune déléguée de Saint-Martin-du-Bois, Segré-en-Anjou Bleu.

Durée du marché (en mois) : 9.

Consultation à tranches : non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :

Marché allot : non.

Section 6 : Informations complémentaires :

Visite obligatoire : non.



Accord-cadre à bons de commande pour le traitement des avis d'échéance et autres courriers de masse

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Meldomys, M. Benoit Ravier, directeur général, 11, rue du Clon, CS 70146, 49001 Angers 01. Tél. 02 41 81 68 00. Mel : courrier.marches@meldomys.fr

Web : <http://www.meldomys-locatif.fr> Siret : 27490003400019.

Groupe de commandes : non.

Lavis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Durée : 12 mois.

Objet : accord-cadre à bons de commande pour le traitement des avis d'échéance et autres courriers de masse.

Référence acheteur : 20250228DS.

Type de marché : services.

Procédure : procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : accord-cadre.

Lieu d'exécution : 11, rue du Clon, 49001 Angers.

Durée : 12 mois.

Description : la présente consultation concerne l'accord-cadre permettant d'assurer le traitement, l'impression et le routage des avis d'échéance, des décomptes de charges et l'envoi de la lettre du locataire et autres courriers de masse à destination des locataires de Meldomys.

Classification CPV :

Principale : 79824000 - services d'impression et de distribution.

Complémentaires : 64120000 - services de courrier.

Forme de la procédure :

Prestation divisée en lots : non.

Les variantes sont exigées : non.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe-ment d'adhésion à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/dai/formulaires-declaration-du-candidat>,

- formulaire DC1, lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/dai/formulaires-declaration-du-candidat>),

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

- certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat,

- déclaration indiquant l'outilage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

- en matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Marché réservé : non.

Réduction du nombre de candidats : non.

La consultation comporte des tranches : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 10 % : la prise en compte de la valeur développement durable,

- 50 % : valeur technique,

- 40 % : prix.

Renseignements d'ordre administratifs : Meldomys. Tél. 02 41 81 68 00.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Remise des offres : 1er avril 2025 à 17 h 00 au plus tard.

Envoy à la publication : 10 mars 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

Avis administratifs

Préfet de MAINE-ET-LOIRE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Préfecture de MAINE-ET-LOIRE
Installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de BEAUPRÉAU-EN-MAUGES (49600)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est avisé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral DCPAT-2025 n° 246 du 7 mars 2025 une consultation du public est ouverte en mairie de Beaufréau-en-Mauges, du vendredi 28 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus à la suite de la demande formulée par M. Lionel Godard, président de la société Chauval Portes, en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension de ses installations situées en zone d'activités Èvre et Loire à Beaufréau-en-Mauges, soumises au régime de l'enregistrement, visées dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement aux rubriques n° 2410-1 et n° 2940-2.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de Beaufréau-en-Mauges (2, rue Robert-Schuman, 49600 Beaufréau-en-Mauges) du vendredi 28 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17 h 00, ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique publication - consultation du public). Elle pourra formuler ses observations sur un registre ouvert en mairie de Beaufréau-en-Mauges ou par correspondance à la préfecture, DCPAT-BPEF (place Michel-Debré, 49934 Angers), où via l'adresse électronique suivante : pref-ipce-consultation-du-public@mairie-et-loire.gouv.fr

Le préfet prendra, à l'issue de la procédure, une décision d'enregistrement par arrêté, assortie le cas échéant, de prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.

Vie des sociétés

CUMA DU VAL

Siège social : mairie la Daguenière 49800 LOIRE-AUTHION
N° agrément : 490359
RCS : 314 584 376 - Angers

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le conseil d'administration de la Cuma du Val, réuni le 29 janvier 2025, a décidé de transférer son siège social à : Moulin des Chardons, La Bohalle, 49800 Loire-Authion (art. 6 des statuts).

Les notaires, conseil des familles

Depuis toujours, les notaires règlent les problèmes juridiques et fiscaux concernant la famille et le patrimoine familial : contrats de mariage, donations et testaments, conventions d'indivision, sociétés civiles familiales, règlements de successions, etc.

Ils sont les témoins des changements qui affectent les structures familiales traditionnelles (diminution des mariages, augmentation des divorces et des unions libres) et les patrimoines familiaux (besoin de mobilité, adaptation aux différents âges de la vie, mise en place de solidarités familiales, chômage et surendettement). Ils répondent aux nouveaux besoins que ces changements entraînent, en apportant les solutions juridiques et fiscales adaptées à chaque cas.

Les notaires ne se contentent pas de régler technique-ment, a posteriori, les problèmes patrimoniaux posés par un événement familial tel qu'un divorce, un décès ou un accident engendrant un handicap physique ou mental. Ils sont aussi des conseillers familiaux qui peuvent à tout moment être consultés pour préparer la transmission des biens, modifier la structure du patrimoine en fonction des besoins présents et futurs (logement, complément de retraite).

Les notaires sont les véritables conseillers juridiques et patrimoniaux des familles. Ils contribuent à prévenir les conflits et à limiter aux cas extrêmes les lenteurs et aléas des recours aux tribunaux.

Commissaires-Priseurs CONDITIONS DE VENTE ET GARANTIE

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuellegales.fr](http://actuellegales.fr).

Avis de marchés publics

Procédure adaptée

Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune Mauges-sur-Loire

Sous-occupation temporaire du domaine public fluvial à Montjean-sur-Loire

APPEL À CANDIDATURES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune Mauges-sur-Loire, 4, rue de la Loire, La Pommery, 49620 Mauges-sur-Loire, 02 85 29 03 23.

Objet du marché : appel à candidatures pour la sous-occupation temporaire du domaine public fluvial à Montjean-sur-Loire.

Type d'avis : avis de publicité.

Type de procédure : autre.

Catégorie : service.

Support(s) de parution : <http://mauges-sur-loire.e-marchespublics.com>

Ouest France 49.

Courrier de l'Ouest 49.

Date et heure limites de dépôts :

Offre : 31 mars 2025 à 12 h 00.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune d'Orée-d'Anjou

Projet de réaménagement de la cour de l'école Henri Matisse – La Varenne

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune d'Orée-d'Anjou, 10 rue de la Varenne.

Type d'avis : avis d'appel public à concurrence.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : travaux.

Support(s) de parution : <http://oreedanjou.e-marchespublics.com>

Date de mise en ligne : 20 mars 2025, 15 h 00.

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 28 avril 2025 à 12 h 00.

Avis administratifs

Commune d'ORÉE-D'ANJOU
Modification simplifiée n° 4
du Plan local d'urbanisme
Modalités de mise à disposition
du public

AVIS AU PUBLIC

Par délibération n° DCM20250206_15 en date du 6 février 2025, le conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du projet de la modification simplifiée n° 4 du Plan local d'urbanisme (PLU), de la façon suivante : - mise à disposition du dossier sur le site internet de la Ville, ainsi que d'une boîte @mail faisant office de recueil d'observations (modification simplifiée et plus 4 @ oreedanjou.fr) ; - mise à disposition du dossier papier aux services municipaux d'Orée-d'Anjou, situés au 4, rue des Noues, CS 10025, Drain, 49530 Orée-d'Anjou, aux heures d'ouvertures habituelles, pour une durée d'un mois, ainsi que d'un recueil papier d'observations. Cette mise à disposition s'effectuera du lundi 24 mars 2025 au vendredi 25 avril 2025 inclus, soit durant 32 jours consécutifs. Cette délibération est consultable aux services municipaux d'Orée-d'Anjou, Direction aménagement du territoire.

Le commissaire- priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

dimanche uest france

1 journal
4 cahiers

Artisans, PME cette rubrique est faite pour vous

Consultez les marchés publics sans formalités* des collectivités locales ou régionales. Vous pouvez les retrouver également sur le site annonces-legales.uest-france.fr

*hors les procédures formalisées du code des marchés

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le supplément suivant : Agriculture, la filière avicole.

ouest france

SOCIETE OUEST-FRANCE,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil - 35000 RENNES.
Tél. 02 99 32 60 00
www.uest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hulin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hulin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteur en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffé,
M. Sébastien Grosmaitre.

Membres du Directoire:
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hulin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations),
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hulin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc-Patin,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Toufet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.uest-france.fr
Tarif 1 an : 448 €

PEFC
100-31-3502

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.uest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2123.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 98,4 %.
Eutrophisation : 0,006 kg/tonne.

Tirage du
mardi 25 mars 2025 :
453 863

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Adjudications immobilières

Me Patrick BARRET
SELARL Cabinet Patrick BARRET & Associés
Avocats à ANGERS (49) - 9, rue Louis-Gain - 49002 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 88 58 37

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur

À l'audience du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Angers, au palais de justice, place du Maréchal-Leclerc.

Le lundi 12 mai 2025 à 10 h 00

Lot 1 : Commune de CHOLET (49300), 3, rue d'Austerlitz
UN ENTREPÔT D'UNE SURFACE DE 535,95 M2

Composé de :

- au rez-de-chaussée : une pièce en longueur, une pièce centrale donnant sur un petit extérieur, une pièce en longueur, une pièce intégrant une salle de bains semi ouverte, un sas, un local cuve à fûl avec WC, une pièce intégrant une salle de bains, une montée d'escalier,

- à l'étage : une grande pièce composée de 3 sections.

Jardin.

Attention : les parcelles n° 226 (jardin) et n° 228 (entrepôt) forment un tout.

La parcelle n° 228 est enclavée et accessible depuis la voie publique par la rue d'Austerlitz via la parcelle n° 226.

L'accès à la parcelle n° 228 est également possible depuis la parcelle n° 238, non comprise dans la présente procédure mais librement accessible car desservant divers commerces.

Le tout figurant au cadastre de la façon suivante :

- section DI n° 226, avenue des Sables pour une contenance de 04 à 32 ca,

- section DI n° 228, avenue des Sables pour une contenance de 03 à 69 ca.

Soit une contenance totale de 08 à 01 ca.

Mise à prix : cent mille euros (100 000 euros)

Avec faculté de baisse d'un quart.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire d'Angers avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 10 000 euros.

Enchères : 1 000 euros.

Une visite est prévue sur place le mardi 22 avril 2025 de 10 h 00 à 12 h 00 en présence de la SCP Cojistica, commissaires de justice aux Ponts-de-Cé (02 41 44 65 75).

Lot 2 : commune de CHOLET (49300), La Haute Naterie

DEUX PARCELLES DE TERRE PLAN D'EAU SUR LA PARCELLE N° 5.

Attention : les parcelles n° 5 et n° 8 sont enclavées, sans accès direct sur la voie publique.

Elles sont accessibles en passant par la parcelle ZO n° 47, laquelle ne fait pas l'objet de ce lot mais du lot n° 3 de la présente procédure.

Le tout figurant au cadastre de la façon suivante :

- section ZO n° 5, La Haute Naterie pour une contenance de 02 ha 18 à 44 ca,

- section ZO n° 8, La Haute Naterie pour une contenance de 28 à 45 ca.

Mise à prix : dix mille euros (10 000 euros)

Avec faculté de baisse d'un quart.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire d'Angers avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 3 000 euros.

Enchères : 1 000 euros.

Lot 3 : commune de CHOLET (49300), Le Bois de Cleay

UN MOBIL-HOME AMÉRICAIN AVEC EXTENSION D'UNE SURFACE TOTALE DE 93,33 M2

Composé de : un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, une chambre, une pièce, WC.

Débarris, garage, puits.

Un plan d'eau est situé pour partie sur la présente parcelle (n° 47) et sur les parcelles n° 48 et n° 49, non comprises dans la présente procédure.

Le tout figurant au cadastre de la façon suivante : section ZO n° 47, Le Bois Cleay pour une contenance de 88 à 49 ca.

Mise à prix : quatre-vingt mille euros (80 000 euros)

Avec faculté de baisse d'un quart.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire d'Angers avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 8 000 euros.

Enchères : 1 000 euros.

Une visite est prévue sur place le mardi 22 avril 2025 de 13 h 00 à 15 h 00 en présence de la SCP Cojistica, commissaires de justice aux Ponts-de-Cé (02 41 44 65 75).

CARNET

JUDICIAIRES ET LÉGALES

SUITE DES OBSÈQUES

ANGRIE,
VALLONS-DE-L'ERDRE
(MAUMUSSON),
MURS-ERIGNÉ

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Albert NAUDIN

survenu le dimanche 23 mars 2025, à l'âge de 98 ans.

De la part de : Mme Hélène Naudin (†) son épouse ;

Marie-Hélène et Alain Chartier, Jacky Naudin, Philippe et Marie-Ange Naudin, ses enfants ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 27 mars 2025, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre d'Angrie.

M. Albert Naudin repose à la Maison funéraire SDAC, ZA du Petit Gué à Candé. Visites de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

La famille remercie le personnel de l'ADMIR ainsi que de l'EHPAD de Candé pour sa bienveillance. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anjou Bleu Funéraire-SDAC-Funéples, Angrie, 02 41 92 11 02

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU
LES PONTS-DE-CÉ, MÉRAL
(53)
LANDERNEAU (29)

A ceux qui l'ont connu, aimé, qui ont partagé un moment de sa vie, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur
Jean-Claude PAGEAU

survenu le samedi 22 mars 2025, à l'âge de 88 ans.

De la part de : Marie France "Francette" Pageau, son épouse ;

Sophie et Olivier Caillé, Lucie et Xavier Lelaure, Marie-Céline Pageau, ses filles et gendres, et tous ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 28 mars 2025, à 15 heures, en l'église de Saint-Barthélemy-d'Anjou, suivie de l'inhumation au cimetière.

Jean-Claude repose à la chambre funéraire du Parc, 1 rue de Chaffour à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Pas de plaques, fleurs naturelles, privilégier des dons pour une association médicale.

La famille remercie tout le personnel de santé pour sa bienveillance.

Settimio Tombini-le Choix Funéraire, St-Barthélemy-d'Anjou, 02 41 48 26 03

ANGERS
CUBAC-AUVELZÈRE-VAL-D'ANS (24)

Les familles Petitieau et Goubeau, ses neveux et nièces, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henri PETTEAU

survenu le dimanche 23 mars 2025, à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 27 mars 2025, à 14 h 30, en l'église Sainte Madeleine d'Angers.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cubjac en Dordogne, vendredi 28 mars, à 15 h.

M. Petitieau repose au Centre funéraire Ardoisia à Trélazé.

La famille remercie le personnel soignant de l'EHPAD

Les Noisetiers d'Angers pour son dévouement et sa gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur

www.services-funeraires-citeau.fr

Services Funéraires Citeau, Angers, 02 41 66 96 38

55

Le Courrier
de l'ouest

Société des Publications du « Courrier de l'Ouest »

Siège social : 4, boulevard Albert-Blanchoin, BP 10728, 49007 ANGERS CEDEX 01. Société anonyme au capital de 398.736 € constitutée le 6 mars 1945 pour une durée de 30 ans, prorogée le 6 mars 2005 pour une durée de 99 ans.

Commission paritaire n° 0525 C 86764 - N° ISSN : 0998-4607

Président du Conseil d'Administration : M. Matthieu FUCHS.

Directeur général : M. Marc DEJEAN.

Directeur de la publication : M. Marc DEJEAN.

Rédacteur en chef : M. Frédéric BARILLÉ.

Président d'honneur : M. Jean-Marc DESGRÉES DU LOU † 2005.

Principal actionnaire : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David GUIRAUD.

Conseil d'administration : MM. FUCHS, F. GAUAND, M. PRODHOMME, S. SARD, A. LENOIR, E. MARTEAU, Ph. TOULEMONDE, SIPA représentée par M. L. ÉCHELARD.

Fondatrices :

E. Amaury † 1977 (présidente), A. Blanchon † 1968 (directeur général),

P. Fleury † 1980 (administrateur général)

IMPRESSION : Ouest-France, parc d'activités de Tournebide - 44118 La Chevrolière

ABONNEMENT : retrouvez nos offres sur <https://cojn.fr/abo> - Tarif 1 an : 408 €

LE COURRIER DE L'OUEST
Siège social : tél. 02 41 68 688 - Fax 02 41 68 8624

Service clients :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Adresse : Service Clients 35051 Rennes Cedex 9

PUBLICITÉ

Extra-locale : 366SAS - 101, Bd Murat 75771 Paris cedex 16

Tél. 01 80 43 93 66 - Site internet : www.366.fr

Publicité régionale et locale :

• Addit. Bd Albert-Blanchoin - 49000 Angers

Tel. 02 19 29 04 27 - Site internet : additimedia.fr

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.

Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faites par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.